



RAPPORT

Résumé de 6 mois de gouvernance

Auteur Conseil d'administration d'ALTIS Groupe SA
Date 25.11.2025

Va à : Conseil général de Val de Bagnes

Assemblées primaires des communes actionnaires

Actionnaires



1. De juin à août : découverte du dossier

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2025, un nouveau Conseil d'administration est nommé, présidé par Stéphane Luisier.

Dès le mois de **juin**, nous constatons la santé financière préoccupante de l'entreprise. Au 31 décembre 2024, les fonds propres sont négatifs à hauteur de 1,5 million de francs. Seule la postposition d'un prêt communal de 2,5 millions permet d'éviter les conséquences juridiques du surendettement. Les prévisions pour 2025 restent alarmantes, avec une nouvelle perte envisagée et une trésorerie quasiment épuisée.

Face à cette crise majeure, le Conseil décide de rester en fonction et de s'engager pleinement dans la mission de sauvetage, fidèle au slogan d'ALTIS Groupe SA : « Agir ici et maintenant ».

Pour disposer d'une vision complète et gérer la crise, trois décisions clés sont prises en **juillet** :

1. Premièrement, nous avons mandaté Nicolas Maret pour reprendre en main les finances de l'entreprise. En quelques semaines, une analyse financière solide est réalisée, révélant notamment :
 - Une trésorerie épuisée (15 millions de francs manquants pour passer l'année 2025)
 - Une hausse exponentielle des coûts administratifs, principalement informatiques
 - Une rentabilité insuffisante des produits liés à la transition énergétique
 - Des recettes sur investissements stratégiques en-deçà des attentes planifiées
 - Des difficultés importantes pour le Groupe à faire face à son endettement conséquent (55 millions de francs).
2. Deuxièmement, afin de gérer au mieux la crise, le Conseil d'administration a nommé deux administrateurs délégués (le Président du Conseil d'administration, Stéphane Luisier et un autre membre, Florian Perraudin). Il leur est confié les missions suivantes :
 - Évaluer la situation avec précision et en continu
 - Définir des priorités immédiates (sécurité, continuité des activités, priorisation des activités vitales pour la société)
 - Mettre en place un plan d'actions d'urgence
 - Maintenir la confiance par des messages clairs et réguliers
 - Gérer la communication externe (médias, autorités).
3. Troisièmement, nous avons décidé de mandater la fiduciaire FIDAG SA afin de réaliser un audit externe. Celui-ci porte sur les éléments suivants :
 - Révision des comptes intermédiaires au 30 juin 2025 et du budget révisé pour l'année 2025
 - Identification des sources de pertes
 - Analyses portant sur des éléments particuliers des états financiers comme les immobilisations incorporelles.
 - Evaluation du passage à un contrôle ordinaire des états financiers.

Début août, à la suite du départ de trois membres de la Direction, dont le Directeur Général, nous nommons Yann Rodriguez en qualité de Directeur Général ad intérim. Nous lui confions, avec la Direction, la mission de réorganiser l'entreprise pour pallier ces départs et définir des mesures urgentes afin de soulager la situation financière : réduction des effectifs, abandon de projets et produits non rentables, report d'investissements et négociations avec les fournisseurs et les actionnaires.



À la mi-août, l'analyse financière mené par Nicolas Maret permet au Conseil d'administration de lancer une première série de mesures destinées à stopper l'hémorragie. Les produits non rentables sont retirés du marché, les projets liés au plan de transformation digitale sont suspendus et un programme de réduction des charges de personnel est validé par les administrateurs. Ce dernier entraîne le licenciement de huit collaborateurs. Combinés aux départs non remplacés, ces mesures réduisent les effectifs d'environ vingt équivalents temps plein.

2. De septembre à novembre : soins intensifs

En septembre, une deuxième série de mesures est déployée pour répondre aux besoins vitaux de l'entreprise, à savoir restaurer une trésorerie suffisante afin d'honorer ses engagements à court terme (paiement des fournisseurs et des salaires).

Sur la base de l'analyse financière de Nicolas Maret, nous sollicitons immédiatement l'actionnaire majoritaire, la Commune de Val de Bagnes, pour le règlement de 13 millions de francs. Ce montant couvre notamment l'encaissement de créances arriérées, un acompte pour la période en cours (irrigation), des financements prévus au budget communal et des reports d'amortissements de prêts.

Le déficit de trésorerie pour 2025 étant estimé à 15 millions de francs, un financement complémentaire de 2 millions sera nécessaire. Ajouté aux 13 millions validés par le Conseil municipal, il permettra de maintenir ALTIS Groupe SA en activité au-delà de 2025.

C'est chose faite **début octobre** grâce au Conseil général de la Commune Val de Bagnes qui approuve un nouveau prêt de 2 millions de francs, un report d'amortissements de 1,9 million de francs et le principe d'un plan d'assainissement.

À la mi-octobre, la Direction d'ALTIS Groupe SA se renforce avec les nominations annoncées de Nicolas Maret comme Directeur des Finances (dès le 1er janvier 2026) et d'Yvan Michelod en tant que Directeur Général (à compter du 1er mai 2026). Le Conseil d'administration est convaincu que leur expertise sera déterminante pour redresser l'entreprise et garantir sa pérennité. D'ici là, Yann Rodriguez poursuivra son mandat intérimaire avant de prendre, le 1er mai 2026, la Direction de la division Technologie et Produits.

En novembre, une mesure importante est décidée par la commune de Val de Bagnes et un mandat est confié à PricewaterhouseCoopers (PwC) afin d'identifier les causes et responsabilités du marasme financier. Le rapport final est attendu en janvier 2026. Parallèlement, la Commune engage un travail sur la gouvernance politique en créant deux commissions « énergie », l'une au niveau exécutif et l'autre au niveau législatif.

Enfin, le mois de novembre est marqué par la préparation du budget 2026 à valider durant le Conseil d'administration du 4 décembre 2025. Il intègre un plan d'économies demandé à la Direction afin de rétablir rapidement l'équilibre financier.



3. Prochaines étapes : récupération et remise en forme

Bien que la situation soit désormais stabilisée, le Conseil d'administration et la Direction devront poursuivre en 2026 un important travail de réhabilitation. Celui-ci impliquera une collaboration étroite entre les actionnaires, le Conseil et la Direction autour des axes suivants :

- Définition et mise en œuvre des mesures finales d'assainissement
- Renforcement de la gouvernance, de la stratégie et de la structure du Groupe :
 - Définition de la stratégie des propriétaires (actionnaires)
 - Repositionnement stratégique des entités et alignement avec la stratégie des actionnaires
 - Analyse d'options pour simplifier la structure du Groupe
 - Amélioration de la gouvernance globale
 - Réflexions sur des rapprochements et des partenariats régionaux ou autres
 - Redorer l'image d'ALTIS Groupe SA et des sociétés du Groupe afin de restaurer la confiance des collaborateurs, clients, actionnaires, citoyens et fournisseurs
 - Poursuivre l'amélioration des prestations délivrées par Altis Groupe SA et sociétés proches en faveur des citoyens

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à la Direction du Groupe, en particulier à Yann Rodriguez et Nicolas Maret, pour leur engagement et le travail considérable accompli, permettant d'entrevoir des perspectives positives.

Nous remercions enfin la Commune de Val de Bagnes et ses autorités pour leur confiance et leur soutien financier déterminant, qui ont permis d'éviter les conséquences juridiques du surendettement.

Nous restons disponibles et nous engageons à vous informer régulièrement, en toute transparence, sur l'évolution de la situation. Le Conseil d'administration demeure pleinement mobilisé, confiant dans l'avenir d'ALTIS Groupe SA et de ses sociétés, et convaincu de la pérennité de ses activités.

ALTIS Groupe SA

Stéphane LUISIER
Président du Conseil d'administration

Florian PERRAUDIN
Administrateur délégué